LE SUCRE EST UN ALIMENT SAIN
Employez-le en Confitures

HALLUIN

Délibérations du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, à 8 heures du soir, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Comptes d'administration et de gestion de 1903 : Rapport de la Commission des finances. — Chapitres additionnels de 1904 : Rapport de la Commission des finances. — Budget primitif de 1905 : Rapport de la Commission des finances. — Demandes de renouvellement des patentes de la Musique municipale et des sapeurs-pompiers : Rapport des Commissions des finances et des fêtes. — Demandes d'augmentation de subvention par deux sociétés chorales : Rapport des Commissions des finances et des fêtes.—Demandes de divers fonctionnaires communaux : Rapport de la Commission des finances.

Restauration du clocher : Rapport de la Commission. — Service des eaux : Visite décennale des générateurs ; rapport de la Commission des Eaux. — Ecole communale de la rue du Moulinel : Portique et agrès de gymnastique ; rapport de la Commission des Ecoles. — Abattoir : Prairie ; Réclamation des bouchers ; rapport de la Commission de l'Abattoir. — Rue Saint-Martin : Proposition du cédant ; rapport de la Commission de Voirie urbaine. — Tribunal de Commerce : Commission de révision de la liste des électeurs ; nomination de deux délégués. — Demandes de secours de familles : Avis du Conseil.

L'Adoration a été célébrée hier samedi. De nombreux fidèles se sont approchés de la Sainte Table.

La grand'messe a été célébrée à 9 heures ce matin.

Les vêpres ont eu lieu à 3 heures et le salut de clôture à 6 heures. M. l'abbé Piolebart a donné les instructions.

Les exercices du jubilé de cinquantaine du dogme de l'Immaculée Conception coïncident avec l'Adoration; toute la semaine des exercices ont eu lieu auxquels se pressaient de nombreux paroissiens.

HALLUIN. — 21 juin. — Naissances. — Hoédt Blanche, Nouveau-Monde. — Demeyère Pierre, rue Saint-André. — Staessen Jeanne, rue Saint-Hilaire.

Du 23 juin. — Naissances. — Jeanne Staessens, rue St-Hilaire. — Gosguère Maurice, rue d'Arcole. — Vandewegha Adrienne, r. Frasez.

Mariage. — Vanraes Cyrille, 29 ans, charretier et Gheysens Marie, 29 ans, ménagère — Wetranier Antoine, 28 ans, tisserand, et Collas Bocquart, 25 ans, bobineuse.

BONDUES

Le Conseil municipal se réunira aujourd'hui dimanche, à 11 h. 1/2 du matin, pour délibérer sur les affaires portées à l'ordre du jour.

BONDUES. — Du 24 juin. — Décès. — Cornille Devisse, 73 ans, ménagère, au Bon Fermier.

Publications de mariages. — Albert Flamenl, 22 ans, tisserand, et Lucie Cattoiein, 19 ans, tisserande. — Charles Grimonpont, 61 ans, cultivateur, et Joséphine Delporte, 32 ans, cultivatrice.

Les Fêtes de Mons-en-Pévèle

LE VIe CENTENAIRE DE LA BATAILLE

Un des plus charmants villages des environs de Lille s'est levé dans la joie ce matin.

Hier soir, déjà, la fête s'annonçait par de joyeuses sonneries et aujourd'hui, dès le grand matin, les gens et les choses ont pris leurs airs de grande fête.

C'est qu'il s'agit d'un anniversaire glorieux; ici fut livré une de ces grandes batailles, comme il en fallut beaucoup, hélas, pour former l'unité de notre nation.

Un tel souvenir ne peut passer inaperçu, aussi un cortège historique redonnera à la paisible bourgade, pour une heure au moins, un aspect guerrier non moins qu'antique. Deux cents cavaliers en costume du XIVe siècle parcourront les rues dans l'après-midi.

Mais les champs où nos arrières-grands-pères se battirent en héros, portant depuis ce temps de splendides moissons.

C'est à croire que pour ce riant village, c'est déjà accompli le vœu du poète, et que l'acier des épées s'est transformé en soc de charrue.

Fiers de leurs beaux épis, les habitants veulent qu'ils soient de la fête, aussi un char de l'agriculture sera-t-il adjoint à l'appareil militaire du cortège.

D'ailleurs, une statue doit être inaugurée et c'est un agriculteur qui est à vrai dire le héros de la fête de ce jour.

Ernest Desmoutiers, né en 1807, établit vers 1840, à Mons-en-Pévèle, une ferme modèle qui contribua à faire pénétrer dans le pays les nouvelles méthodes culturales. C'est donc un Mathieu de Dombasle que Mons-en-Pévèle fête aujourd'hui. Ajoutons que ce paisible agriculteur fut par ses charités inépuisables la providence de tout le pays, jusqu'à sa mort qui survint en 1884.

Il conserva pendant trente-deux ans le mandat de conseiller général et laisse un souvenir impérissable dans la région.

A l'époque où l'on prodigue les statues, où chaque comédien à la scène, n'est-ce pas une idée touchante que d'en dresser une à un cultivateur modèle, ayant toutes les qualités des cultivateurs de notre vieux sol de Flandre, amour du travail, dévouement civique et bienfaisance simple autant que large.

Les fêtes de ce jour auront peut-être aussi, espérons-le, cet avantage de montrer, aux nombreux Lillois qui viendront aujourd'hui, un petit site agréable, où venir passer de temps en temps leur dimanche en aspirant de grand air.

Mons-en-Pévèle, c'est bien le village, la vraie campagne ; il, pas de fabriques, mais de grands champs d'épis dorés ou de vertes pâtures.

Les habitants y sont accueillants, non à la façon des hôteliers des villes d'eau, mais de cette accueillance simple qui ne se retrouve plus guère qu'au fond des campagnes perdues dans la verdure.

Les étrangers qui reviendront chez eux ce soir après la fête de Mons-en-Pévèle, pourront dire qu'ils ont trouvé à deux heures de Lille le petit coin rustique si difficile à dénicher.

Rédisons les moyens de communication que les voyageurs pourront utiliser exceptionnellement aujourd'hui :

En plus que les trains ordinaires figurant sur les indicateurs, un train spécial quittera Pont-à-Marcq à 9 h. 56, prenant les voyageurs de Lille, Valenciennes, Saint-Amand, Orchies, Templeuve, etc. Ce train arrivera à temps pour l'inauguration de la statue qui aura lieu à 11 heures.

De Douai, un train spécial partant à 10 h. 10 desservira toutes les gares et arrêts pour arriver à Mons-en-Pévèle à 10 h. 48.

Pour le retour, un train spécial partira à 8 h. 56 du soir dans la direction de Douai où il arrivera à 9 h. 45. Un autre train partira à 10 h. 01 du soir, pour arriver à Pont-à-Marcq à 10 h. 48.

***

Voici le programme de la journée de dimanche :

A 9 h. 1/2, grand'messe ; à 11 heures, inauguration de la statue de M. Ernest Desmoutiers, ancien conseiller général du canton de Pont-à-Marcq, qui ne se contenta pas de rendre d'éminents services à l'agriculture, mais fut aussi un philanthrope éminent.

Des discours seront prononcés par MM. Legache, Mallet, et Vitrant, avocat.

Puis une cantate, *Patrie et Charité*, où se feront entendre des chœurs d'hommes, d'enfants et de jeunes filles, célébrant la gloire sereine de l'enfant du pays, sera exécutée.

L'après-midi, les rues pittoresques de la commune seront parcourues par un cortège historique, où les armées françaises et flamandes seront représentées par un nombre imposant de figurants, en costumes de l'époque, et notamment par deux cents cavaliers.

Deux chars se mêleront aux différents groupes, représentant l'Agriculture et la Charité ; de nombreuses Sociétés figureront également à cette partie de la fête, ce sont : les Harmonies de Bersée, d'Avelin, de Faumont, de Mons-en-Pévèle, et les Fanfares de Wahagnies et d'Attiches.

Le soir, à 9 h., feu d'artifice, illumination de la statue et embrasement du clocher.

Lundi, à 3 h. de l'après-midi, au lendit, la « Pas-Roland », sera donné un grand carrousel costumé.

QUESNOY-SUR-DEULE. — Nous rappelons que l'installation de M. Delcroix, doyen de Quesnoy-sur-Deûle, aura lieu le lundi 27 juin, à 4 heures de l'après-midi.

QUESNOY-SUR-DEULE. — Emilienne Luton rue de Verlinghem.

CYSOING. — Des 24 et 25 juin. — Naissances. — Aimée Lelièvre, rue Chansy; — Achille Narguet, rue de la Gare. — Angèle Thomas, rue de l'Hospice.

BOURGHELLES. — Du 24 juin. — Naissances. — Elisa Mortreux, à la Posterie. — Amaury Debuchy, à la Posterie. — Maria Dherville, rue du Moulin.

COMINES. — **La Commission administrative de l'Hospice civil** a décidé à l'unanimité qu'un concours serait ouvert entre les architectes français pour étudier la reconstruction de l'hôpital, de l'hospice, d'une maison pour les vieux ménages et d'un dispensaire, le tout à ériger sur le terrain qui renferme les vieux bâtiments actuels.

Une somme de 1.500 francs sera répartie comme suit entre les divers concurrents.

Le 1er prix aura la construction ; le 2e, 800 fr. ; le 3e, 400 fr. ; le 4e, 300 fr.

Les projets, plans et devis resteront acquis à l'établissement hospitalier.

Ce concours commencera le 1er juillet et finira le 31 octobre 1904.

COMINES. — Du 22 et 23 juin. — Naissances, — Bertha Villers, rue du Vieil-Dieu. — Honoré Baïola, section du Vieil-Dieu.

Décès. — Edouard Devroede, 68 ans, section des Bois.

Publications de mariage. — Desreumaux Julien, 27 ans, employé de commerce, Wervicq-Sud, et Boscart Odilie, 24 ans, fileuse, Comines. — Grimonpont Charles, 51 ans, cultivateur, Comines, et Delporte Joséphine, 26 ans, cultivatrice, Bondues.

ARMENTIÈRES

Dimanche 26 juin

Pharmacie ouverte. — M. Logez, rue des Jardins.

Etat-civil. — Bureau ouvert de 9 à 10 h.

Secrétariat de la Mairie. — Bureau ouvert de 9 à 11 h.

Faille vitesse. — Fermée à 9 heures du matin.

Société d'horticulture. — Assemblée générale mensuelle à 8 heures au *Café de Paris*.

Cercle Sténographique. — Cours public à 11 heures 1/2 au « Café de Paris ».

Les Elections du 8 mai

Le citoyen Daudrumez a fait notifier hier aux candidats du 8 mai l'arrêt du préfet annulant les élections municipales.

Il a voulu leur faire signer la notification de cette décision. Les candidats de la Ligue ont refusé de signer.

Asile d'aliénés. — MM. Dron, député ; Sculfort, et J. Sirot, conseillers généraux ; Vancauwemberghe, maire de Saint-Pol-sur-Mer, Combemale, doyen de la Faculté de médecine de l'Etat ; Henri Chas, industriel, et Desprez, notaire, viennent d'être désignés par le Préfet du Nord pour faire partie de la nouvelle commission de l'Asile d'aliénés.

Le choix a été soumis à l'approbation ministérielle.

Union ouvrière syndicale de l'industrie textile. — Assemblée générale, aujourd'hui 26 juin, à 3 h. 1/2.

Ordre du jour : Etat de la Caisse ; renouvellement partiel de la Commission.

Les tivrets seront rigoureusement exigés.

Vol. — Deux lapins d'une valeur de 5 fr. ont été volés pendant la nuit de vendredi à samedi dans la cour de Mme Ve Bectare, rue de Messines prolongée. Les auteurs sont inconnus.

Plaie. — Henri Lecomte, 27 ans, garçon brasseur chez MM. Cardon et Drouiers, en nettoyant des fûts s'est fait une plaie à la main droite ; 15 jours de repos.

Contusion. — Léon Radcomprez, 47 ans, tisseur chez Mme Mahieu, a eu le bras droit pris et contusionné entre l'échasse et la poitrinière de son métier ; 10 jours de repos.

ARMENTIÈRES. — Naissances : Adrien Tonnel, rue Béranger, 42. — Marie Meens, chemin du Bizet. — Pierre Guillain, faubourg de Lille, 165. — Richard Boutaine, rue d'Ypres, n° 26.

Décès : Raymond Blondel, 21 mois, rue des Jardins, cour Lefebvre. — Louis Portemen, 33 ans, rue Sadi-Carnot, 166. — François Sansen, 88 ans, place de l'Eglise, 2. — Raymond Queste, 8 mois, allée du Fossé.

Publications de mariages. — Julien Syx, rue du Roubaix, 102, et Angèle Tilman, rue et cour Notre-Dame. — Julien Palley, à Picaigateert, et Marie Delen, rue de la Crèche, 44. — Emile Hautcœur, à La Chapelle, et Marie Querlen, rue Mahieu, 44. — Charles Bousu, rue de l'Epargne, 50, et Adelphias Desrumaux, rue de Belfort, 22. — J.-B. Duprez, à Armentières, et Angéline Pion, à Houplines.

LA CHAPELLE-D'ARMENTIÈRES. — Du 19 au 26 juin. — Naissances : Morel Leure, rue Fleury. — Moerman Marcel, en Bourg.

Décès : Guéquière Octavie, 69 ans, ménagère, épouse de Henri Trenel, au Beau-Passage.

HOUPLINES. — **Succès scolaire.** — L'externat, dirigé par les Sœurs de Sainte-Marie d'Angers, transféré d'Houplines-Bourg à la frontière belge, a présenté Mlle Cécile Vanderscheiden, à l'épreuve du brevet de capacité. La candidate a été reçue. Félicitations à l'élève et aux maîtresses.

HOUPLINES. — Naissances du 18 au 23 juin. — Matthieu Fernand, rue Molière, 6. — Deschoerder Martha, rue Espérance, 12. — Chavatte Adrienne, rue Thiers. — Deleye Emile, sentier de Lille. — Dotée Marcel, rue de la Lys, 32. — Debruyne Albert, r. Bataille, cour Lierdeman, 4.

Publications de mariage. — Debacker Abel, représentant de commerce à Lille et Despretz Léonie, sans profession, à Houplines. — Dumez Louis, tisseur, à Houplines, et Charist Julia, épouseuse à Houplines.

HAZEBROUCK

Comité flamand de France

Le Comité Flamand de France s'est réuni le 23 juin, à deux heures et demie de l'après-midi, à Cassel, dans une des salles de la mairie gracieusement mise à sa disposition par la municipalité.

La séance ouverte, M. le chanoine Looten remercie le maire de Cassel de l'hospitalité qu'il veut bien accorder au Comité.

M. le président adresse un souvenir ému à la mémoire de M. Edouard de Swarte, brasseur à Vieux-Berquin, membre du Comité, décédé récemment.

M. Tible communique divers documents relatifs à la fermeture de l'église d'Oeltzerqeele pendant la tourmente révolutionnaire et à son érection comme succursale en 1821.

M. le chanoine Looten fait une très intéressante communication sur la première partie de la correspondance de Bouchette, représentant du district de Bergues à la Constituante en 1790. Ce conseil de lettres extrêmement curieuses avait été offert au Comité par M. l'abbé Lysseau, curé de la Motte-au-Bois.

M. Félix de Coussemacker au nom de MM. les abbé Hameaux et Lordénimus, nos confrères, l'un ancien curé, l'autre curé de Flêtre, communique au comité le résultat de la découverte en mars 1904 en l'église de cette commune d'un fragment de pierre tombale contenant une inscription très bien conservée relative à la sépulture de Jean Van Houtte (alias du Bois) seigneur de Flêtre décédé en 1398. On croyait cette sépulture disparue.

M. l'abbé Syssau, curé de la Motte-au-Bois, communique au Comité une carte du département du Nord dressée en exécution du décret de l'Assemblée Nationale du 1er février 1790 et divisée en 8 districts et 54 cantons.

M. l'abbé Leman signale à l'attention des membres du Comité Flamand le récent ouvrage de M. Deprez : *Les préliminaires de la guerre de Cent ans*. Ce livre met particulièrement en relief le rôle très important joué par la Papauté dans le conflit Franco-Anglais.

M. Cortyl communique une lettre de M. Cantineau relatant la découverte récemment faite à Cassel dans les fouilles nécessitées par la construction de la rampe alpine de fragments de vieilles murailles construites avec du ciment romain.

M. l'abbé Thibaut, doyen de Cassel, communique à ses collègues du Comité un registre paroissial extrêmement intéressant, relatant, entre autres, l'origine et la fin du curé intrus de la paroisse de Cassel pendant la Révolution et donnant de curieux détails sur les familles notables de cette ville. A propos de cette communication, M. Bosquillon de Genlis émet le vœu que les archives de Cassel, qui sont fort riches et inexplorées, soient classées et examinées par une sorte de sous-comité.

M. le Maire lui répond que son vœu est exaucé et qu'une commission est chargée de la révision et du classement de ces archives.

Sont admis membres du Comité Flemand : MM. Emile Platieu, licencié en droit à Saint-Omer; Emile Decroos, notaire à Esquelbecq ; Jean de Swarte, à Vieux-Berquin, et Paul Vandewynckel.

CAESTRE. — **Neuvaine à Notre-Dame de Grâce.** — Les fêtes religieuses annuelles en l'honneur de Notre-Dame de Grâce, patronne de Caestre, commenceront aujourd'hui. Elles dureront jusqu'au 4 juillet.

M. l'abbé Tillie, missionnaire apostolique, prêchera le neuvaine.

Il y aura cœngang solennel et cortège historique aujourd'hui, à l'issue des vêpres chantées à 3 heures.

Cette solennité attirera certainement à Caestre une foule considérable de pèlerins.

HONDEGHEM. — **Incendie.** — Un incendie s'est déclaré, vendredi matin, dans la maison occupée par M. Léon Doram, maréchal-ferrant.

Grâce au dévouement des pompiers et des habitants qui tous ont rivalisé de zèle, on s'est rendu rapidement maître du feu.

Les dégâts sont évalués à 250 fr.

BAILLEUL. — On nous écrit :

On se souvient qu'il y a quelque temps M. Basquin, chef de poste des contributions indirectes, avait subi avec succès à Paris, un examen pour le grade de contrôleur.

M. Patil Basquin-Legry vient d'être nommé à la tête du contrôle d'Anzin, où il entrera en fonctions le 1er juillet.

Nos meilleures félicitations.

BAILLEUL. — **Quatre douanières de jeux de cartes belges** ont été saisis sur le nommé Alphonse Claerbout par les douaniers de la brigade de Bailleul. Le contrebandier, âgé de 41 ans, est originaire d'Ypres.

DUNKERQUE

La Kermesse

C'est aujourd'hui que commence la kermesse annuelle de Dunkerque.

Espérons que le temps se remettra au beau pour le plein succès de ces festivités, dont voici le programme :

Dimanche 26 juin. — Distributions extraordinaires par les soins du Bureau de bienfaisance et de la Commission administrative des Hospices. — Fête sportive, organisée par « Le Nord Touriste » avec le concours du « Bicycle Club Dunkerquois », du « Vélocs Club Jean-Bart » et de la Fanfare cycliste du Nord Touriste. — Ouverture du concours de tir aux armes de guerre, organisé par la Société de tir du 3e territorial. — Concert-festival. — Ouverture du concours de tir à la carabine Flobert, organisé par « Les Carabiniers dunkerquois ». — Concours de poste aérienne (pigeons voyageurs) sur Tours (423 kilom.). — Tir à la carabine Flobert, rue Neuport. — Tir à l'arc à main et bot. — Tirs scolaires.

Concours de jeu de boules. — Concours de billard labyrinthe en Fontaminet Dereudr : (A l'Artillery, rue Nationale, 20, 100 fr. en espèces. Mise 0,60. — Concours de cartes (jeu de mariage), organisé par la société « Les Joyeux », au pont local, rue du Gouvernement, 2e mint. Debaene, valeur des prix, 110 fr. (en espèces et 2 m. en bronze. Mise 1 fr. — Concours de bouchons chez Cautier, rue de l'Abattoir, organisé par la société « Les Indépendants ». — Tir à la carbonnade, organisé par « La Patriote », chez Deketer, 22, rue de la Verrerie, 150 fr. de prix, mise 2 fr., honneur 50 fr.

Illumination du Parc de la Marine.

Lundi 27 juin. — Jeux populaires dans les divers quartiers. — Place Jean-Bart, concert par la musique communale de Dunkerque. — Grand Meber de pigeons voyageurs. — Jeux sur l'eau dans le canal de l'Ile Jeanty. — Jeux divers quai de Mardyck et place de l'Ile Jeanty.

Mardi 28 juin. — A 5 h. 1/2, au Parc de la Marine, concert d'harmonie militaire. — Grande fête athlétique. — Bataille de confetti. — Tir à la carabine Flobert, « Francs-Tireurs Dunkerquois ».

Jeudi 30 juin. — Grand tir à la perche organisé par la société « Saint-Sébastien ». (3.000 francs de prix).

Nous donnerons ultérieurement le programme du rivanche 3 juillet. Ajoutons que les quartiers de l'Ile Jeanty et de la Basse-Ville ont un programme spécial (voir les affiches).

L'Escadre du Nord

L'Escadre du Nord est attendue pour mardi en rade de Dunkerque.

Il se pourrait pourtant que son arrivée fût retardée.

Pauvre homme. — Un préposé d'octroi, M. H. Devos, âgé de 42 ans, avait eu l'esprit complètement dérangé par la mort récente de sa femme.

Le pauvre homme avait déjà eu plusieurs accès inquiétants et hier matin il chercha à se pendre. On le décrocha heureusement à temps. Quelques minutes après il voulait se jeter dans le canal.

M. Motzger, contrôleur, essaya de calmer son subordonné. Ce fut avec grand mal que le malheureux déséquilibré entendit raison, non sans avoir une nouvelle crise au cours de laquelle il se jetait la tête contre les murs, en disant qu'on devait le guillotiner place Jean-Bart.

Devos a été conduit à l'hôpital, où il est étroitement surveillé.

Grave accident. — Hier, vers 7 h. du soir, un apprenti ajusteur, Joseph Everaert, âgé de 18 ans, travaillant à bord du vapeur « Tiberghien », a fait une chute de 10 mètres dans la cale.

Le pauvre jeune homme fut relevé grièvement contusionné.

Les buveurs de trois-six. — Louis Bultheel, Emile Dewille et Charles Béoue ont été trouvés la nuit dernière dormant dans un wagon de la gare.

Le commissaire de la gare a fait conduire le nid en violon.

DUNKERQUE. — Du 25 juin. — Naissance. — Marie Elebœudé, rue de l'Abattoir, 10.

Mariages. — Pierre Zoonekynd et Emilie Everard. — Edmond Demeyer et Emma Diesen. — Frédéric Honoré et Marie Leys. — Gaspard Varkoucke et Lucie Margez. — Gustave Thery et Louise Beviere. — Jules Hoofdt et Stéphanie Rousseauw. — Joseph Debaene et Juliette Gamain. — François Reuben et Sophie Strosberg. — Henri Meneboode et Marie Bryche. — Maurice Fatou et Irma Govaert. — Gaston Langoiroux et Elise Huysman.

Décès. — Constance Castadre, 51 ans, veuve de Henri Lebriez, commis courtier maritime, rue du Quai, 8. — Charles Clap, 7 ans, fils de Charles, charpentier de navires, rue du Pont-de-Pierre, 16. — Médard Barrescole, 14 ans, fils de Charles, tailleur d'habits, rue de l'Esplanade, 20. — Marie Ramon, 52 ans, épouse de Auguste Cabou, sordier, rue des Vieux-Quartiers.

Publications du 23 juin. — Henri Lemercier, 26 ans, ingénieur civil et Carmen Decorghor, 24 ans, rue du Quai, 1. — Henri Deschodt, 24 ans, boulanger, rue Emmery, 69, et Gabrielle Grymonprez, 18 ans, même rue. — Henri Deazenjo, sergent-major au 3e régim. d'inf. coloniale, et Joséphine Wacker, ménagère, en mariage à Tourlaville (Manche). — Alexandre Wandewort, batelier, majeur, et Antoinette Millet, majeure, le mariage à Moret (Seine-et-Marne).

COLLECTIONNEURS ! *Demandez à votre épicier*
LE CHOCOLAT-LOUIT
Chaque tablette contient une chromo ou carte postale artistique avec note indiquant conditions d'échange.
Demandez le prospectus explicatif à LOUIT Frères et Cie, BORDEAUX

DOUAI

Nos artilleurs. — Le 27e d'artillerie est arrivé hier à Fontainebleau.

Le 15e avait quitté le camp à la première heure.

Par ordre supérieur, 200 permissions de 12 jours ont été accordées au 15e qui réaliseront de ce fait une économie, tout en épargnant aux bénéficiaires de ces permissions, les fatigues et les ennuis du retour par étape.

Adjudication. — Aujourd'hui à 11 h. 1/2 a eu lieu, à la mairie, l'adjudication du café buvette de l'Hippodrome, sur la mise à prix de 1200 fr. Après diverses enchères cet établissement a été adjugé moyennant un loyer annuel de 2350 fr. à Mme Treufous, brasseur, représentée par M. Lercux.

GUESNAIN. — **A la fosse Saint-René.** — Un accident mortel s'est produit samedi matin, à 7 heures, à la fosse Saint-René des mines d'Aniche.

Un énorme bloc de charbon s'étant détaché du plafond d'une veine, a littéralement broyé le mineur Liévin Poulain, âgé de 25 ans.

La victime a été reconduite à son domicile, à Lewarde.

Poulain laisse une veuve et un jeune enfant.

VALENCIENNES

Pensionnat Saint-Joseph. — Mlle Marguerite Muguet, élève du Pensionnat des Religieuses de Saint-Joseph, vient de subir avec succès les examens du brevet élémentaire. Félicitations.

L'incendie de Denain

Par l'enquête on a appris que deux gamins avaient été vus, à proximité du hangar, quelques instants avant l'incendie, et l'on suppose que ces enfants pouvaient avoir volontairement ou non, mis le feu.

Dans l'après-midi de vendredi, le gendarmerie put mettre la main sur ces deux bambins : Henri Lévêque, 11 ans, et Joseph Pigue, 10 ans. Ils avouèrent avoir mis le feu au hangar, involontairement.

Après avoir volé à un bateleur un peu de tabac, du papier à cigarettes et des allumettes, ils entrèrent sous le hangar, dans l'intention d'y passer la nuit.

Avant de se coucher, ils voulurent « se griller une ». Ils firent chacun une cigarette l'allumèrent et jetèrent à terre leur allumette encore enflammée. Le feu prit au foin.

Effrayés, les deux enfants s'enfuirent sans souffler mot et en quelques minutes l'incendie prit les proportions que l'on sait.

Ces deux jeunes incendiaires sont deux pauvres abandonnés qui ne vivent que de rapines.

Le père de Lévêque est infirme et mendie dans les villages où il se rend dans une petite carriole traînée par des chiens. Le père de Pigue est dans une maison centrale où il subit une peine de plusieurs années de détention.

Quelques instants avant leur arrestation, les deux enfants, n'ayant rien à se mettre sous les dents, avaient volé le déjeuner d'un ouvrier.

Ils ont été mis à la disposition du parquet de Valenciennes.

DENAIN. — **Pied foulé.** — Dhaussy Jules, 28 ans, d'Hérin, chargeait une pièce de bois sur un chaland, dans le canal, lorsque, par suite d'un faux-pas, il tomba sur le quai et se foula le pied gauche.

WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN. — **Bras fracturé.** — Octave Lucas, 15 ans, de Wavrechain, travaillant à l'étage de 340 mètres de la fosse Blignières, a eu le bras fracturé entre une berline et une porte.

Il devra chômer pendant six semaines environ.

QUIÉVRECHAIN. — **Vol de cuivre.** — Depuis environ six mois, des vols de cuivre étaient fréquemment constatés aux établissements Ruelle et Cie, à Quiévrechain, et malgré une active surveillance des coussinets et des tiges de cuivre disparaissaient journellement.

A la suite d'une discussion avec son beau-frère, un ouvrier de l'établissement dénonça ce dernier comme étant l'auteur de ces vols.

L'ouvrier incriminé, interrogé par les gendarmes, leur demanda de faire immédiatement une perquisition à son domicile.

Cette visite eut lieu le jour même, ne donna aucun résultat, mais suscita dans le quartier une certaine émotion.

On croit à une vengeance.

FRESNES. — **Acte de courage.** — Ernest Cuvelier, 5 ans, jouait avec plusieurs de ses camarades près du Vieil-Escaut, lorsqu'il tomba dans le canal. Grâce au sang-froid du jeune Dieulot, âgé de 9 ans, le pauvre enfant put être ramené sur la rive.

Toutes nos félicitations à ce jeune sauveteur.

CAMBRAI

Le Comité agricole de Cambrai s'est réuni le 24 juin, à dix heures, dans la salle des Prud'hommes.

M. Herbet, maire d'Heyuscourt, vice-président de la Société des Agriculteurs du Nord, y a fait un rapport intéressant sur la culture du Rutabaga.

Il y en a dit-il, de deux sortes : le rutabaga à collet vert, qui se conserve peut-être un peu mieux, et le rutabaga champion à collet rouge dont le rendement est plus grand. Il produit, à l'hectare, de 10 à 60.000 kilos de racines, et de 8 à 15.000 kilos de feuilles.

La feuille du rutabaga est excellente pour le bétail ; racines et feuilles conviennent d'ailleurs à l'espèce chevaline tout aussi bien qu'à l'espèce bovine et une ration de 5 kil. par jour et par cheval maintient celui-ci en excellent état.

De plus c'est une culture dérobée qui peut venir après le trèfle anglais ou la minette et de plus la récolte se fait en temps perdu, après les gros travaux de la culture.

Résultats d'analyses

	Eau	Azote	Acide phosphor.	Potasse	Chaux
Betteraves fourragères	883	1,8	0,8	4,2	0,4
Rutabagas	840	2,5	1,4	4,9	3,9

La culture du rutabaga est donc très recommandable.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

Examens du brevet élémentaire. — Le pensionnat de Mlle Daussy a eu six élèves reçues ce sont :

Mlles Aline Sévérin, de Ligny ; Marie Ringeval, de Quiévy ; Clémence Bauchard, de Gonnelieu ; Adèle Coquelet, de Flaumont ; Marguerite Dumont, de Raillencourt ; Marie Pinchon, de Sacy-le-Grand (Oise).

Quatre élèves du pensionnat de Mlles Peiete ont également subi les examens avec succès ; ce sont : Mlles Bouchez Marie, de Cambrai ; Carlier Estelle, de Sainte-Olle ; Delmotte Suzanne, de Masnières ; Dumont Camille, de Marquion.

Argent perdu et volé. — La demoiselle Dubois de Neuville-Saint-Rémy, employée à la fabrique de chicorée de M. Paul Mairesse à Cambrai, avait touché son salaire hebdomadaire le 18 juin ; elle avait également reçu celui de deux de ses amies : 13 fr. 35 et 9 fr. 50, sommes qu'elle avait soigneusement enveloppées dans du papier et mises dans sa poche.

Au bout de quelque temps, elle s'aperçut que sa poche était trouée et que les 22 fr. 85 avaient disparu. Elle revint aussitôt sur ses pas et ne rencontra qu'un individu, demeurant à Proville, qui déclara n'avoir rien trouvé.

Un peu plus loin, la demoiselle Dubois retrouva le papier qui avait servi à envelopper la monnaie, mais il était vide.

Une personne du faubourg de Paris affirmait avoir vu cet individu se baisser et ramasser quelque chose, mais plusieurs démarches faites auprès de lui demeurèrent sans succès : il persiste à dire qu'il n'avait rien trouvé.

Une plainte fut déposée au parquet et une enquête est ouverte. On commence à être persuadé que notre homme a réellement trouvé la somme perdue : ce qui le prouve c'est que, tout en niant, il s'offre à la rembourser, pour, dit-il, mettre fin à cette affaire.

Accident. — Vendredi matin, M. Meesin Louis, 33 ans, domestique chez M. Deglamotte, marchand de charbons, a eu le pied droit pris sous l'une des roues du tombereau qu'il conduisait et est très grièvement écrasé.

M. Massin, fut admis d'urgence à l'hôpital.

SOLESMES

Disparu. — M. Ménard, plus connu sous le nom de Cardonnet, a quitté son domicile depuis huit jours ; la veille de son départ, il avait failli se couper le cou. Les recherches faites jusqu'ici n'ont abouti à aucun résultat. M. Ménard se livrait souvent à la boisson.

Adjudication. — La mairie de la ville de Solesmes donne avis que le 26 juin, à cinq heures du soir, il sera procédé en l'Hôtel-de-ville à l'adjudication publique, sur soumission cachetée de la fourniture de charbon à faire au Bureau de bienfaisance, à l'Hospice et à la Ville.

Le cahier des charges est déposé à la Recette municipale où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Sainte-Colombophile. — Résultat du concours de Tours, 373 k. 100, organisé par la Société colombophile l'« Eclair » le 19 juin.

86 pigeons lâchés par les soins de M. Beauvallez, de la « Sainte-Union et Liberté » de Lille, à cinq heures du matin.

Beau temps. Vent Est, faible.

1er prix, R. Lhotellerie, 10 h. 39'02" ; 2e et 3e, P. Lobry ; 4e, E. Lhotellerie ; 5e, A. Mérieux ; 6e et 7e, E. Lhotellerie ; 8e et 9e, Ed. Douay ; 10e, E. Lhotellerie ; 11e, P. Lobry ; 12e, A. Mérieux, 10 h. 49' 20".

Série de 5 des cinq premiers inscrits. Prix : E. Lhotellerie.

Pigeon désigné. Prix : E. Lhotellerie.

Vitesse du 1er pigeon constaté : 1.104 m. 60 à la minute.

Vitesse du dernier constaté : 1.067 mètres à la minute.

SOLESMES. — Du 18 au 21 juin. — Naissances. — Carlier Marie-Louise, Ovillers. — Michaux Marie-Thérèse, rue de l'Abbaye.

Décès. — Lobry Paul, 3 jours, rue de Bellevue. — Dormegnie Ferdinand, veuf de Carlignie Virginie, rue du Quesnoy. — Lobry Adelaïde, 82 ans, veuve de Closs David, rue des Warennes.

AVESNES

LE QUESNOY. — **Mlle Hélène Monary**, de l'école Notre-Dame des Victoires, vient de subir avec succès les épreuves du brevet. Félicitations.

ARTHRITIQUES à jeun et aux repas CONTREXEVILLE PAVILLON

FEUILLETON N° 3

LE BARON JEAN

Par Camille DEBANS

M. Bonneau pencha son oreille vers la bouche du testateur, ne songeant pas à le regarder et ayant hâte d'en finir, car, nouvellement débarqué, il était intimidé par ces terribles maladies des pays tropicaux sur lesquelles on raconte tant de bourdes en France.

Maladet, s'arrangeant de façon à ce que le notaire l'entendît parfaitement, commença en ces termes :

— Sain d'esprit et jouissant de toutes mes facultés intellectuelles, je lègue à mon ami, Félicien Martineau, la somme de cent quarante mille francs à prendre sur ma succession.

A ce chiffre de cent quarante mille francs, à peine le dixième de la part au laquelle avait table Martineau, celui-ci se leva et dit :

— Ah ! pardon, je refuse.

— Pourquoi ? dit Maladet d'une voix éteinte.

Félicien qui se voyait joué, avait bien envie d'éclater, mais la situation était délicate

— Je refuse, dit-il, parce que...

— Mais M. Bonneau lui coupa la parole.

— Il est inutile, déclara-t-il, de discuter sur ce point. M. Martineau, en sa qualité de témoin, ne peut être légataire.

Les quatre drôles ignoraient ce détait et ne s'attendaient pas à cet empêchement subit.

Le faux moribond fit dans son lit un mouvement et tout à fait à voix basse demanda :

— Comment dois-je faire alors pour pouvoir reconnaître les bons soins de mon ami? Il serait trop tard, peut-être, pour aller chercher d'autres témoins.

M. Bonneau qui, après tout, tenait à recevoir un testament dont il connaissait l'importance, répondit :

— Je n'en vois qu'un.

— Lequel ?

— Si vous en aviez la force, il faudrait faire un testament olographe.

— Qu'entendez-vous par là?

— Je veux dire un testament que vous écririez en entier de votre main.

— Mais c'est impossible, grommela Maladet, je suis trop bas pour même tenter un pareil effort.

Martineau, qui avait été si prompt à faire le délicat parce qu'il se voyait dupé, Denisard et Lestremont craignaient maintenant que l'affaire ne vînt à échouer.

— Tu devrais toujours essayer, dit hypocritement Denisard.

Maladet se retourna, poussa des soupirs si lugubres que le notaire croyait qu'il allait mourir sous ses yeux. Puis enfin il murmura :

— Donnez-moi une plume et du papier.

On fit ce qu'il demandait.

Et alors commença la scène la plus criminelle et la plus atroce. Maladet, jouant le moribond avec une perfection incroyable, se mit à écrire.

A chaque mot il s'arrêtait ; à chaque ligne il retombait comme épuisé. Son bras lui refusait tout à coup le service et pendait hors du lit.

Mais il recommençait ; mais la besogne avançait ; mais malgré l'état où il semblait être, suent, geignant, soufflent, il arriva peu à peu au bout de ce travail.

C'était vraiment un très remarquable comédien que ce misérable.

Quand il eut fini et signé, il dit au notaire :

— Veuillez lire tout haut. Si ces messieurs pensent qu'ils ne méritent pas ce faible témoignage d'amitié que je leur laisse, ils le donneront aux pauvres.

Le notaire prit le papier et le lut.

Par ce testament, Martineau avait cent quarante mille francs et une bagatelle en dehors.

Moins bien traités, Denisard et Lestremont devaient toucher sur la succession cent mille francs chacun plus une petite maison au premier, et une hobitation de